Le 26 août 2026

Objet : SIENNA Avocats recrute – Stage en fiscalité (Bureau de Rennes)

Durée	1 à 6 mois
Rémunération	À négocier
Lieu de travail	Sur site
Localisation	Rennes
Date limite de candidature	31 décembre 2026

Les missions

Périodes proposées : septembre-décembre 2026 et/ou janvier-juin 2027

L'équipe fiscale du cabinet SIENNA Avocats recherche son ou sa prochain(e) stagiaire ou alternant(e).

VOTRE MISSION
Intégré(e) à l'équipe fiscale, vous serez pleinement impliqué(e) dans le traitement de dossiers variés, en conseil comme en contentieux, et participerez notamment au traitement des aspects fiscaux d'opérations transactionnelles (LBO complexes, opérations de M&A) et patrimoniales à des recherches techniques à la rédaction de notes et de mémorandums aux réunions clients et internes.

PROFIL RECHERCHÉ
Master 2 de fiscalité ou DJCE
Premières expériences appréciées, en cabinet ou en entreprise Esprit d'équipe, curiosité et capacité d'initiative Bonne maîtrise de l'anglais, à l'oral comme à l'écrit.

CE QUE NOUS OFFRONS
=> Des dossiers à forts enjeux, dans un contexte national et international
=> Un environnement de travail exigeant et stimulant
=> Une intégration pleine à la vie du cabinet
=> Une rémunération fixe et variable

Le profil recherché

Niveau requis

M2, PreCAPA / CAPA

Domaines de compétences

Droit fiscal

Langues

Anglais : niveau basique minimum

Les avantages

Rémunération fixe et variable

Pour candidater

Candidatures jusqu'au 31 décembre 2026, en ligne sur LexJob :
lexjob.fr/offre/sienna-avocats-recrute-stage-en-fiscalite-bureau-de-rennes

Ou scannez ce QR code avec un téléphone : l'annonce s'ouvre directement.

Qui sommes-nous ?

SIENNA Avocats est un cabinet indépendant d'avocats d'affaires, fondé en 2022 par Jacques Mazé (ex-Linklaters) et Bruno Peduzzi (ex-PwC Société d'Avocats), avec des bureaux à Paris et à Rennes.

Le cabinet est structuré en trois pôles.

- Corporate / M&A / Private Equity & Venture Capital : cessions et acquisitions, LBO, capital-développement, levées de fonds, réorganisations de groupes, management packages.
- Fiscalité des entreprises : structuration d'opérations, intégration fiscale, suivi de groupes, fiscalité internationale, contrôle et contentieux fiscal.
- Ingénierie patrimoniale : transmission d'entreprise (dont Pacte Dutreil) ; donations et démembrements ; holdings patrimoniales ; IFI et immobilier complexe ; mobilité internationale et non-résidents ; obligations déclaratives des patrimoines complexes.

Nos clients sont principalement des dirigeants et fondateurs, des groupes familiaux, une clientèle privée et des fonds d'investissement, que nous accompagnons sur des sujets français comme transfrontaliers, en coordination avec notaires, family offices, conseils patrimoniaux, conseils M&A et experts-comptables.

Domaines d'intervention

Corporate/M&A/PE, Fiscalité et ingénierie patrimoniale

Nous trouver

Site internet : sienna-avocats.com
Effectif : 1 à 10 personnes



Plan IGN